



PÔLE TECHNIQUE

COMMISSION FEMININE PV N° 5

12 Mars 2026

Présidence : Mme Sophie Charruet

Présents : (en Visio) Mmes Sophie CHARRUET, Martine BENSO, Emilie BORDIGA, Julien TERRUEL
Lisa Pauleau (CTD)

Absents excusés : Mmes Maria Amélia RIBEIRO DE SOUSA, Clarisse PANAIAS.

Absent :

MODALITES DE RECOURS

*Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
Soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
Soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet.
Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera portée au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombant sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.*

La séance est ouverte à 17H00



PÔLE TECHNIQUE

FONCTIONNEMENT REPARTITION DES ROLES

La présidente et le CTD DAP rappellent le fonctionnement avec d'un côté le suivi des compétitions en mode restreinte (régalien) et de l'autre des moments en plénière (développement de projet).

La commission restreinte doit se réunir à minima tous les 15 jours, pour entériner les résultats et les modifications de calendriers. Il faut à minima être trois membres.

La réunion plénière se tiendra elle tous les mois, voire plus en fonction des événements.

- Restreinte : S. CHARRUET, M-A RIBEIRO de SOUSA, E. BORDIGA
- D1FSeniors : E. BORDIGA, S. CHARRUET, M-A RIBEIRO de SOUSA
- Rassemblement U14F - U17F : J. TERUEL
- Coupe des Alpes Futsal : C. PANAIAS, M-A RIBEIRO de SOUSA.
- Plénière : Tous les membres



PÔLE TECHNIQUE

ORDRE DU JOUR

- Championnat Séniors F
- Rassemblement U13F U17F
- Coupe Futsal 2eme journée et Finale
- ¼ Coupe Richerme et tirage ½ Finale
- Echange avec éducateurs
- Formation dirigeante

1 – Suivi compétitions Seniors F

Le championnat est bien lancé. Pas de forfait.

Points positifs : Championnat beaucoup plus homogène que les saisons précédentes.

Points négatifs : Faire un rappel aux clubs et à la CDA que les rencontres se jouent 2X40' (au lieu de 35' la saison précédente).

La commission féminine a dû accepter beaucoup de report de complaisance. Le calendrier général avait été établi en tenant compte le plus possible des demandes des clubs, un temps d'échange a eu lieu dimanche 25/01/2026 lors de la 2eme journée de la Coupe Futsal avec les éducateurs présents. Lors de la préparation du calendrier générale pour la saison prochaine nous ferons notre possible pour que le souhait des clubs soit mis en place.

2 - Coupe RICHERME

Le club de US VIVO 04 a été qualifié directement pour les ½ Finales.

Résultats des ¼ de Finales de la Coupe RICHERME

- CA DIGNE – USMD **2-2 TAB 3-2**
- AF CHAMPSAUR VALGAU – ENT SISTERON/MISON/AIGLUN **3-1**
- GAP FOOT 05 – ENT OBSC/ST CREPIN **5-0**

Equipes qualifiées pour les ½ Finales : CA Digne, AFCV, GAP Foot 05, US VIVO 04.

Le tirage au sort pour les ½ Finales a été effectué par les pensionnaires du Sport étude féminine de Sisteron le mardi 10 mars.

Les ½ Finale se joueront dimanche 5/04/2026 :

- US VIVO 04 – GAP Foot 05 se jouera à 12H30 à Villeneuve.
- AFCV – CA Digne 04 se jouera à 15H à Saint Bonnet.



PÔLE TECHNIQUE

3 – Rassemblement U14 U17 F

Bilan de la journée du 18/01/2026 à Digne : 32 filles présentes. 7 clubs représentés.

Pour la journée futsal à Serres du 25/01/2026 : 22 filles présentes.

Julien nous informe qu'il y a une baisse de participantes, les clubs informent-ils les filles de ces journées ?

Prochain rassemblement U14 U17F

- Le 15/03/2026 à Laragne (05) de 14H à 16H.
- Le 12/04/2026 à Oraison (04) de 14H à 16H.
- 17/04/2026 lieu à définir.

Attention : Pour les futurs rassemblements U14 U17F il faudra également vérifier et identifier les filles qui ont une licence loisirs dans leur club.

4 – Coupe FUTSAL

Concernant la Coupe Futsal Séniors F du 14/12/2025, la 1^{ère} journée a bien eu lieu à Oraison.

Les équipes présentes : GAP FOOT 05, ENT OBSC/ST CREPIN, ENT SISTERON/MISON/AIGLUN, US VIVO 04, CA DIGNE.
On remercie les équipes de BARCELONNETTE et de MVR d'avoir répondu à notre invitation.

Les équipes de USMD et de l'AFCV étaient absentes.

Cette première journée s'est déroulée dans un bon état d'esprit. Très bon accueil du club de MVR. La commission féminine remercie Lisa et Laurent d'avoir arbitré toutes les rencontres, aucun arbitre officiel avait pu être présent lors de cette journée.

La 2^{ème} journée s'est déroulée au gymnase de Serres le 25/01/2026. Très bon accueil du club de Veynes. Cette journée s'est déroulée dans un bon état d'esprit. 2 arbitres officiels étaient présents.

Les équipes de l'AFCV et de US Vivo 04 étaient absentes.

La Finale de la Coupe Futsal aura lieu le même jour que les autres Finales Futsal Séniors et U15 à 8 à la date du 23/05/2026 à 17H.

5 – Opération TOUTES FOOT

Plusieurs demandes ont été déposées. Les clubs doivent à présent valider leur engagement.

6 – Formation Dirigeantes

A ce jour il n'y a pas de formation dirigeantes mise en place.



PÔLE TECHNIQUE

CSR

Dossier N° 51 Code 1005. 1 ère journée de la Coupe Futsal féminin du 14/12/2025. Forfait de l'équipe de l'AF Champsaur Valgau.

Dossier N° 52 Code 1005. 1 ère journée de la Coupe Futsal féminin du 14/12/2025. Forfait de l'équipe de US Moyenne Durance.

Dossier N° 53 Code 1005. 2 -ème journée de la Coupe Futsal Féminin du 25/01/2026. Forfait de l'équipe de l'AF Champsaur Valgau.

Dossier N° 54 Code 1005. 2 -ème journée de la Coupe Futsal Féminin du 25/01/2026. Forfait de l'équipe de l'US VIVO 04.

QUESTIONS DIVERSES

Les membres de la commission féminine ont évoqué lors de ce temps d'échange de faire une journée festive avec des filles licenciées non joueuses en championnat (loisirs, bureau, éducatrices) et de leur proposer divers pratiques encore à déterminer. Le but de cette journée est d'essayer de récupérer les filles non joueuses pour leur faire une découverte du jeu, de pratique alternative. Nous avons retenu la date du 14 Juin.



PÔLE TECHNIQUE

COURRIERS

RAS

CALENDRIER GENERAL

Formule Play off

- Match aller seulement (2 matchs max).
- Play-off match weekend 3 et 10 Mai 2026

Coupe Richerme

- 1/4 Finale 11/01/2026 (**nouvelle date 1/03/2026**)
- ½ Finale 5/04/2026.
- Finale 30/05/2025

Coupe Futsal Sénior F

- Coupe hiver : 14/12/2025 et 25/01/2026.

LISTE DES REFERENTS FEMININS DES CLUBS

Alliance Football Champsaur Valgaudemar	Jimenez Mickaël	0628504204
US VIVO 04	Bourzeix Fabien	0676848609
Entente OBSC/St Crépin	Boulouarn Judicaël	0609561195
Entente Sisteron/Mison/Aiglun	Jejoulli Jaouad	0612831454
Gap Foot 05	Colombo Dylan	0668775295
CA Digne 04	Dini Patrice	0608930958
USMD	Moroso Romain	0608520115



PÔLE TECHNIQUE

La séance est levée à 18H30.

Prochaine commission en Visio JEUDI 23 Avril 2026 à 18H.

Présidente de séance

Sophie CHARRUET

Secrétaire de séance

Emilie BORDIGA